



Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or

1 Rue des Coulots – CS 70074
21110 BRETENIERE
Tél : 03 80 68 66 00
Fax : 03 80 68 66 09
accueil@cote-dor.chambagri.fr
www.cote-dor.chambagri.fr

Pôle Agricole de Pouilly en Auxois

Route d'Arnay le Duc
21320 CREANCEY
Tél : 03 80 90 89 09
Fax : 03 80 90 76 14

Antenne de Châtillon

24 Avenue Navoizat
21400 CHATILLON-SUR-SEINE
Tél : 03 80 91 06 76
Fax : 03 80 91 08 20

Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec le centre de formation afin d'envisager les aménagements possibles

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 18210004000027
APE 9411Z
N° existence OF :
2621P001021



« GESTION-CHIFFRAGE »

MAITRISER LES ASPECTS ECONOMIQUES DE SON PROJET

L'étude prévisionnelle au service du pilotage d'entreprise

Formation permettant la délivrance de la certification RS 5244
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5244/>



DUREE : 4 jours (présentiel) + 3 heures de formation à distance (plateforme moodle)

OBJECTIFS :

Vérifier la performance globale et la rentabilité de son projet d'entreprise pour être en mesure de le défendre. S'approprier des outils de gestion et définir des indicateurs de suivi pour sécuriser son début d'activité.

CONTENUS

Approche globale du pilotage d'entreprise (bases compta/gestion, analyse système production).
Elaborer un prévisionnel économique (marge brute, spécifiés installation individuel/société, ...).
Elaborer un plan de financement et analyser ses résultats. Organiser et optimiser (gestion de trésorerie, critères de suivi).

PUBLIC CIBLE et PRE REQUIS

Tout porteur de projet à l'installation en Côte-d'Or, ayant un projet suffisamment dimensionné et abouti. Ordinateur et connexion Internet pour la réalisation des temps à distance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Des apports par des conseillers d'entreprise et des intervenants extérieurs, travaux en sous-groupes et en individuel. Une partie de la formation est réalisée en autonomie sur la plateforme de formation à distance de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or (chaque stagiaire dispose d'un compte privé).

MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Participation, mises en situation, échanges. A distance : quiz et travaux à réaliser avec accompagnement des formateurs. Auto-positionnement des compétences au démarrage du présentiel et fin de formation. Certification professionnelle « Création ou reprise d'une entreprise agricole ». obtenue après validation des compétences (questionnaire en ligne, présentation orale auprès de professionnels, support écrit).

TARIF :

Contactez le Point Accueil Installation (PAI) ou le Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés (PPP) pour étudier les possibilités de prise en charge

Consultez le site <https://www.deveniragriculteurbfc.fr/> pour en savoir + sur le PAI et le PPP

Coût des formations : 35 € / heure de formation. Prises en charge possibles :

- Compte Personnel Formation (consultez votre crédit CPF)
- VIVEA : sous conditions

DATES – HORAIRES – LIEUX

22 et 29 août, 6 et 20 septembre 2023	9h00 17h00	MAISON DE L'AGRICULTURE 1 rue des coulots 21 110 BRETENIERE
11 et 27 octobre, 07 et 17 novembre 2023		
01 et 13 décembre 2023, 05 et 17 janvier 2024		
01, 15 et 23 février 2024, 05 mars 2024		
08, 20 et 29 mars 2024, 09 avril 2024		
19 avril 2024, 03, 14 et 24 mai 2024		
30 mai 2024, 07 et 18 juin 2024, 04 juillet 2024		
23 août 2024, 04, 13 et 20 septembre 2024		
11 et 25 octobre, 07 et 20 novembre 2024		
05 et 17 décembre 2024, 09 et 17 janvier 2025		

INTERVENANTS : Conseillers experts en création-reprise d'entreprise agricole

CONTACT : Equipe CertiCREA - 03 80 68 66 00 - certicrea@cote-dor.chambagri.fr

*Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue du stage.
Bénéficiez d'un crédit d'impôts de 80.64 €* / jour de formation dans la limite de 40 h par an.
Montant basé sur le SMIC horaire au 1^{er} mai 2023